

l'effet développemental et à utiliser au maximum le volume de l'aide concessionnelle disponible.

Dans ce contexte, le Canada a récemment annoncé l'établissement d'un Fonds pour l'aide et le commerce international dans le cadre de son programme d'APD. Bien que les modalités opérationnelles restent à établir, j'aimerais souligner que l'objectif de ce mécanisme est d'assurer un financement pour les projets hautement prioritaires dans les plans de développement des pays bénéficiaires, projets pour lesquels les entreprises canadiennes sont concurrentielles et une aide de développement est requise. L'exploitation du Fonds se fera conformément aux règles qui ont été ou seront établies par le CAD et dans le Consensus. Et, comme je l'ai déjà mentionné, le Canada reste disposé, de concert avec les autres membres de l'OCDE, à renforcer ces règles chaque fois que possible.

Amélioration du dialogue avec les pays en développement

Enfin, permettez-moi d'aborder la question générale de nos relations globales avec les pays en développement. Dans sa Note, le Secrétaire général mentionne à juste titre la nécessité d'améliorer le dialogue avec les pays en développement, tout particulièrement dans les secteurs des échanges et des finances où leur rôle est devenu essentiel à une gestion efficace de l'ensemble du système économique international. S'agissant des questions d'investissement, nous croyons que l'OCDE, et plus particulièrement le CIIEM, pourront améliorer le dialogue avec les pays en développement par le biais de contacts informels et d'activités de recherche crédibles. Nous croyons que l'interdépendance croissante des économies des pays développés et en développement ainsi que la complexification des contacts avec les pays en développement, qui en sont à des stades de développement divers et qui ont souvent des intérêts différents, nécessiteront une approche plus pragmatique et concentrée sur des secteurs-problèmes spécifiques. Le Canada a appuyé les efforts faits au sein du système onusien et dans d'autres instances pour donner un nouvel élan à ce dialogue, et il continuera à le faire. Nous croyons que le Groupe Nord-Sud de l'Organisation peut continuer à jouer un rôle utile dans la recherche des moyens d'intégrer les pays en développement à ce processus, sur la base d'intérêts communs et d'avantages mutuels.

LES ÉCHANGES INTERNATIONAUX

On ne saurait trop insister sur l'importance de préserver et de renforcer la libéralité du système multilatéral d'échanges. Par suite de performances économiques plus ou moins satisfaisantes, l'amélioration du contexte commercial qu'on avait espérée l'an dernier ne s'est pas encore produite et n'a donc pu se traduire par une réduction des pressions protectionnistes. Le système international d'échanges demeure en butte aux difficultés et, à moins que les principaux pays commerçants ne résistent à la recrudescence des pressions protectionnistes et n'abordent sérieusement certaines des questions inscrites à l'ordre du jour de la politique commerciale internationale, les perspectives d'amélioration du système d'échanges resteront sombres. Bien que la situation économique n'ait pas donné aux gouvernements la liberté de manoeuvre nécessaire pour prendre des dispositions majeures en vue de respecter pleinement leurs engagements